

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 15 SEPTEMBRE, 1858.

Numero 16.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des petites et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général, de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certain que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois..... Une Piastre.

Pour un an..... Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procurent 5 abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

(Du Courrier du Canada.)

Affaires Religieuses des Illinois.

Suite.

L'Evêque relut ensuite en présence de M. Chiniquy et du peuple de Sainte-Anne l'acte d'excommunication et avertit le peuple que tous pouvoirs et toute juridiction étaient enlevés à M. Chiniquy ; puis, s'adressant à M. Chiniquy lui-même, il dit à peu près en ces termes (tout ce dit et fut Sa Grandeur fut dit et lu en langue française) :

"Homme misérable, il y a assez longtemps que vous trompez ce peuple ; il y a assez longtemps que vous pervertissez ce

bon peuple canadien, venu ici avec cette foi catholique puisée sur les genoux de bonnes mères de famille. Pour vous, allez faire pénitence ; allez expier les abominations et les sacrilèges dont vous vous êtes rendu coupable ; et si vous faites une pénitence sincère et salutaire, je vous promets que l'Eglise vous recevra, comme un enfant qui avait été perdu, mais qu'elle a retrouvé."

Monseigneur Duggan avait été interrompu plusieurs fois ; mais le calme, le sang-froid et la dignité solide ne lui ont pas fait un instant défaut : il avait au cœur le sentiment du devoir, et la grâce de Dieu le soutenait, il obéissait à la voix de celui qui a dit aux évêques de l'église catholique : *Allez, enseignez les nations... ce que vous tierez sur la terre sera lié dans le ciel...* il était inaccessible à la crainte, insoucieux des menaces, des outrages et de la mort même.

Après avoir rempli sa mission l'Evêque se dirigea vers les dégrés de l'estrade pour se retirer ; mais en ce moment les partisans de M. Chiniquy l'entourèrent en vociférant et l'insultant : "l'Evêque, demeure impassible, et sans répondre, sans s'émouvoir, endura sans bouger toutes les injures et les menaces qu'on voulut lui adresser, jusqu'à ce que le shérif du lieu vint interposer son autorité et dire à cette foule ameutée, qu'il mettait la personne de l'Evêque de Chicago, appelé là par eux-mêmes sous la protection de la loi et allait protéger son départ qui eut lieu, non sans insultes offertes à l'Evêque et au clergé qui l'accompagnait.

Dimanche le 22 de ce mois, plusieurs jours après cette scène qui marquera dans les annales glorieuses de l'Episcopat et dans les annales néfastes de l'erreur, — M. Chiniquy venait, dans le Palais de justice de Kankakee, devant une assemblée publique, tâcher de justifier la conduite de ses gens et faire sa nouvelle profession de foi, devant un auditoire protestant.

Il renouvela, parlant en anglais, toutes ses histoires à propos de son interdiction, renchérit sur les insultes proférées par lui, contre les évêques et notamment les évêques de l'Ouest et du Canada, injuria MM. Désaulniers, Brassard, Mailloux et Lapointe : il s'attaqua aux préjugés vrais ou supposés de ceux qui l'écoutaient et dit que l'Eglise de Rome n'est pas la religion de Jésus-Christ, mais la religion des Evêques, qu'il avait partagé que pendant son entree les idées que les prêtres et les Evêques catholiques donnent à leurs adhérents sur les protestants et le protestantisme. Qu'il ne lui restait qu'une seule consolation, la Bible, et une seule chose à faire se séparer des évêques et de la religion romaine. Il dit, à ce sujet, qu'il faisait un immense sacrifice, qu'on l'appellerait protestant et que ce nom est en grande défaveur auprès de tous ses compatriotes et il ajouta que s'il n'était plus un catholique-romain, il voulait qu'on l'appelât un chrétien-catholique.

Tel fut le dernier acte de ce malheureux prêtre, acte qui n'a pas même soulevé les applaudissements qu'en attendait son auteur, et qui a porté le dégoût dans les âmes honnêtes, sans distinction de croyances et d'origines.

Nous tenons ces détails de M. Alain curé de Bonaventure et de M. Gingras, curé de Saint-Raphaël, qui viennent de visiter les populations canadiennes de l'Illinois. Ces bons prêtres ont vu avec bonheur que le cœur de ces peuples est resté canadien, et par conséquent profondément catholique ; l'erreur en a pu égarer une partie ; mais le grand nombre est ce qu'il était aux bords heureux du Saint-Laurent. MM. Alain et Gingras ont été reçus non-seulement avec cette politesse qui distingue le canadien partout ; mais encore avec cet enthousiasme et cette effusion qu'on met, sur la terre étrangère, à recevoir des amis du pays, surtout quand ces amis sont des prêtres.

Bien des vœux et des prières s'élevèrent vers le ciel, du sein de la patrie, pour des compatriotes placés si loin de nous : et le rapport favorable que MM. Alain et Gingras

font, de concert avec les prêtres qui les ont précédés, de la grande majorité de ces populations va encore resserrer les liens d'amitié qui les unissent à nous.

FIN.

ETATS-UNIS.

Dix Sœurs de Notre-Dame ont fait leur profession dans la chapelle de leur couvent, à Cincinnati, mercredi dernier, aux pieds de Sa Grâce Mgr. Purcell, et trois postulantes ont pris le voile blanc. Nous n'ouvrons jamais un de nos échanges catholiques des Etats-Unis sans y trouver de ces heureuses nouvelles. La religion avance à pas de géant dans la grande République. A la fin, si les Yankees ne veulent pas toujours se rendre à la voix des prédicateurs de la vraie église, l'exemple de toutes les vertus est encore un des grands moyens dont se sert la Divine Providence pour les convertir à la vérité.

Prusse.

La ville de Berlin renferme trente mille Catholiques, tous animés du meilleur esprit. Les Sociétés de St. Vincent-de-Paul, les Compagnons chrétiens, les écoles des Ursulines ; et l'hôpital catholique dirigé par des sœurs de St Charles de Nancy, sont de puissants auxiliaires pour le clergé dont le zèle est admirable. — *Catholic Mirror.*

Australie.

Mgr. Murphy, évêque catholique d'Adélaïde est mort le 26 avril dernier après avoir gouverné pendant 14 ans ce diocèse où il a fondé un grand nombre d'églises et d'établissements religieux, et où il laisse les plus profonds regrets. — *Idem.*

Concile provincial de St. Louis.

Le second concile provincial de St. Louis fera son ouverture le 19 Septembre prochain, dans la Cathédrale de cette ville. Les états et territoires qui sont sous la juridiction de l'archevêque de St. Louis, et ses suffragants sont le Missouri, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, le Tennessee, le territoire du Nouveau Mexique, le Kansas, le Nebraska et le territoire indien. Mgr. P. R. Kenrick est archevêque de St. Louis ; ses suffragants sont Nos Seigneurs : Miles, évêque de Nashville ; Henni, évêque de Milwaukee ; Smyth, évêque de Dubuque ; Juncker, évêque d'Alton ; Duggan, coadjuteur de l'archevêque et administrateur du diocèse de Chicago ; Miège, vicaire apostolique de l'Indian-territory, à l'Est des montagnes rocheuses et comprenant actuellement le Kansas et le Nebraska ; et Lamy, vicaire apostolique du Nouveau-Mexique. Le siège de St. Paul est vacant ; Mgr. Pelamourgues, évêques élu n'ayant pas accepté, M. A. Ravaux est administrateur du diocèse. Le siège de Chicago est aussi vacant, Mgr. O'Regan ayant donné sa démission, et ayant été nommé évêque de Dore, *in partibus infidelium.* — *Propagateur Catholique.*

RAPPORT sur la Colonisation dans le Bas-Canada, pour 1857, par T. Bontiller, Inspecteur des Agences.

COMTE DE L'OTTAWA. Chemin de Templeton.

Ce chemin a pour point de départ le moulin de Perkins, dans Templeton, se dirige vers la rivière Gatineau, à travers le township de Wakefield, et se termine sur le lot No. 7, dans le 9e rang de Wakefield, vis-à-vis l'église catholique, sur la Gatineau.

Sa longueur est d'après 24 milles, dont 12½ sont maintenant ouverts. De ces 12½ milles, quatre ont été ouverts en 1857.

Onze milles de chemin ouvert sont dans Templeton et le reste, 1½, dans Wakefield. Six milles sont praticables pour les voitures à roues ; mais aucune partie du chemin ouvert n'a été complétée.

Il a coûté \$60 par mille.

Six ponts ont été construits, mesurant ensemble 258 pieds de pontage, et il en reste encore à faire.

Ce chemin ouvre une étendue de pays qui n'a pas encore d'issue.

Le terrain est rocheux et non uni, mais bon.

Les bois sont le pin et l'érable, ce dernier dominant.

Il existe dans les environs du chemin des pouvoirs d'eau et beaucoup de pierre à chaux.

La population dans Templeton et Wakefield paraît avoir augmenté de moitié depuis 4 ans.

Il reste encore beaucoup de bois de commerce dans ces townships.

La première gelée nuisible à la végétation est survenue dans ces localités vers le milieu d'Octobre. La mouche à blé, dit M. Cullen, y est inconnue.

Il a été bâti une église catholique, l'an dernier, au moulin de Perkins.

Une somme de \$1200 serait nécessaire pour compléter le chemin.

COMTE D'OTTAWA.

Chemin de la rivière du Désert.

La longueur projetée de ce chemin, d'environ 60 milles, devait commencer au nord d'Aylmer, dans le township de Hull, et se terminer à la rivière du Désert.

Mais pour des raisons mentionnées dans mon rapport de l'an dernier, page 68, version française, il a été décidé que l'ouverture du chemin serait commencée entre les lots Nos. 35 et 36, (à Brook's Farm), dans le 2nd rang du township de Law.

La distance de ce point jusqu'à la rivière du Désert, dans le township d'Egan, d'après le tracé de M. J. T. Roney, est de 47½ milles.

La longueur de ce chemin, ouvert en 1857, est de 11 milles, dont 10½ sont praticables pour les voitures d'été ; le reste n'est seulement pour les voitures d'hiver.

Le coût par mille en a été, terme moyen, de \$188.

Quinze ponts, formant ensemble 1236 pieds de pontage, ont coûté \$1157.

Il a aussi été construit 1500 pieds de pontage et fascinage, dont le coût a été de \$559.

Relativement à la question que vous me faites, dit M. Farrell, au sujet de l'entretien du chemin, j'ai à vous répondre que le township de Law a été tout récemment organisé en municipalité et que la corporation se prépare à pourvoir à l'entretien du chemin, autant que ses pouvoirs le permettront, et que les colons du township d'Aylwin, quoiqu'ils ne soient pas encore sous le régime municipal, ont néanmoins les mêmes intentions.

Quant à la nature du sol, j'ai observé que le long des deux premiers milles de chemin, il était de terre grasse et légère (loamy), avec un sous-sol d'argile (stiff clay), et qu'envisageant devenait gravelleux, pierreux. Depuis la fin du 7e jusqu'au commencement du 11e mille, le terrain est plus ou moins sablonneux. Les bois varient suivant la nature du sol. Dans les bas-fonds, on trouve l'épinette rouge, le cèdre et le sapin, et sur les hauteurs, différentes espèces de bois franc, avec une assez grande proportion de pin ; mais le bois franc prédominant sur les 8e, 9e et 10e milles, c'est le hêtre. Les colons disent que le sol est de bonne qualité.

Les avantages commerciaux de ce chemin ne s'étendent qu'à ceux qui font la du bois. Cependant, beaucoup d'autres industries s'établissent probablement lorsque le chemin sera terminé jusqu'à la rivière du Désert.

Il est question déjà de construire des moulins, etc., le long du chemin ; mais les capitalistes n'osent pas s'aventurer dans de telles spéculations avant que le chemin soit complété.

Les seuls pouvoirs d'eau qui existent auprès du chemin qui est complété sont : 1°. Celui qui est à un mille de commencement du chemin et sur lequel il y a déjà un moulin à soie de construit, et 2e. un autre très supérieur sur la ferme de M. Gilmour.